MANDAT

Je soussigné Monsieur Daniel FLOUTARD,

Maire de la commune de Combaillaux propriétaire en pleine propriété du terrain ci-dessous désigné et en vertu de la délibération n°2016-68 du 14 décembre 2016.

DONNE POUVOIR ET MANDATE

Monsieur Pascal RINGOT, de nationalité française, agissant en qualité de Directeur Général de la société LAFARGE GRANULATS FRANCE, société par actions simplifiée, dont le siège social est 2 Avenue du General de Gaulle 92140 CLAMART,

POUR

- déposer en lieu et place de la commune de Combaillaux et au nom de la société Lafarge Granulats France, une demande d'autorisation de défrichement telle que prévue par l'article R341-1 du code forestier et signer tous documents s'y rapportant,
- nous représenter lors des visites des terrains désignés,
- réaliser les travaux de défrichement en accord avec la réglementation,
- être le bénéficiaire désigné de l'arrêté préfectoral d'autorisation de défrichement. A ce titre Lafarge Granulats France s'engage et est responsable de la mise en application de l'ensemble des conditions listées dans cet arrêté (notamment la mise en œuvre des compensations boisées ou/et le versement de l'indemnité équivalente)

Terrains concernés :

Commune de COMBAILLAUX
Parcelles cadastrées Lieu-dit « Courneyrède » section AW n°1 sur une surface de 125 m².

REMARQUE : La parcelle désignée ci-dessus fait, dans le cadre de la délibération n°2016-01 du 11/02/2016 du Conseil municipal, actuellement l'objet d'une déclaration de projet pour rendre compatible les documents d'urbanisme de la commune de Combaillaux avec le projet de renouvellement de la carrière et d'extension des activités connexes porté par la société Lafarge Granulats France contenant notamment la demande de défrichement.

J'atteste également que ces parcelles n'ont pas été parcourues par un incendie durant les quinze années précédant la date de signature du présent mandat.

Fait à Combaillaux, le 03/01/2017

Le Mandant :

(Nom et prénom suivi de la mention « Bon pour mandat » et de la signature originale)

Bon pour mandat
Le Maire

MAIRIE DE COMBAILLAUX (Hérault)

Le Mandataire :

(Nom et prénom suivis de la mention « Bon pour acceptation » et de la signature originale)

Bon pour acceptation

LAFARGE GRANULATS FRANCE
Lieu dit "Barban" BP 26
AV du Général de Gaulle
13870 ROGNONAS
Tél 0490903340 Fax 0490903348
RCS Nanterre APE 0812Z
Siret : 562110862 01468
TVA FR74562110862

Pascal Ringot